

LA RUPTURE CONVENTIONNELLE DU CONTRAT DE TRAVAIL : CONTOURS ET ENJEUX

JEUDI 12 DÉCEMBRE 2019

Université Toulouse Jean Jaurès
Annexe du château - Salle du conseil

9h30 *Allocutions d'ouverture*

Gisèle VIDALLET, Présidente du conseil d'administration de l'Institut Régional du Travail d'Occitanie

Yannick LE QUENTREC, Directrice de l'Institut Régional du Travail d'Occitanie.

Propos introductif : « Les ruptures conventionnelles en droit du travail : une clarification nécessaire »

Marie-Cécile AMAUGER-LATTES, Maître de conférences, Droit social, Université Toulouse 1 Capitole

10h00 **LES RUPTURES CONVENTIONNELLES COLLECTIVES**

« **La rupture conventionnelle collective : objectifs, enjeux et régime juridique** »

Delphine GARDES, Maître de conférences en droit, Université Champollion, Albi

« **Les accords portant rupture conventionnelle collective signés : état des lieux et contrôle de la DIRECCTE** »

Nathalie ASTRUC BARTHE, Responsable du Pôle Mutations économiques, DIRECCTE Occitanie Unité départementale Haute-Garonne

Témoignages des acteurs syndicaux

Débat animé par Eric CUGNO, Vice-Président du Conseil de prud'hommes de Toulouse, Président de la chambre 1 section commerce

12h00 *Buffet*

14h00 **LES RUPTURES CONVENTIONNELLES INDIVIDUELLES**

« **La rupture conventionnelle homologuée, une modernisation des modes de rupture du contrat de travail ?** »

Frédéric GUIOMARD, Professeur de droit social, Université Toulouse 1 Capitole

« **La difficile contestation des ruptures conventionnelles** »

Véronique L'HOTE, avocat au barreau de Toulouse, Cabinet SABATTE et associées.

« **L'homologation des ruptures conventionnelles** »

Jean Marc ROYER, directeur du travail, directeur délégué à l'UD 31 de la DIRECCTE Occitanie en charge du système et **Alexandra LEONETTI**, directrice adjointe du travail à l'unité départementale 31, responsable d'unité de contrôle et responsable du service RC

Débat animé par **Eric CUGNO**, Vice-Président du Conseil de prud'hommes de Toulouse, Président de la chambre 1 section commerce

16h00 *Conclusion*

Gisèle VIDALLET, Présidente du conseil d'administration de l'Institut Régional du Travail d'Occitanie

INSCRIPTION DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES À irt@univ-tlse2.fr AVANT LE 27 NOVEMBRE 2019

Université de Toulouse Jean Jaurès, 5 allées Antonio Machado, F 31058 Toulouse cedex 9

<http://irt.univ-tlse2.fr/>